La grande évasion fiscale (Docu en 3 parties)

01/05/2014 à 9h00



Partie 1/3 : L’honneur perdu d’une banque
Après avoir créé une succursale en France en 1999, la banque suisse UBS organise une importante évasion fiscale et démarche de riches clients français. Trois de ses salariés découvrent des comptes suspects de vedettes et de politiques en Suisse et en parlent au journaliste Antoine Peillon.
Leur probité va leur coûter cher, ils ont subi l’intimidation, la traque, les exclusions aussi bien de la part d’UBS que des services secrets français. La justice sera longue à être rendue. UBS n’est mise en examen qu’en 2012 et doit payer une amende de 10 millions d’euros.

Partie 2/3 : La mise à mort du secret bancaire suisse
L’enquête sur la banque UBS se poursuit en Suisse et aux États-Unis, où elle a été prise en flagrant délit d’évasion fiscale. Pour sauver sa tête, elle a été contrainte de payer 780 millions de dollars d’amende et de livrer les noms de 4750 Américains, séduits par les sirènes du groupe helvète.
Le scandale Birkenfeld – du nom du chargé d’affaires suisse qui a révélé le pot aux roses – provoque une guerre économique entre la puissante Amérique et la Confédération helvétique.

Partie 3/3 : Des politiques au-dessous de tout soupçon

L’évasion fiscale se chiffrerait en dizaines de milliards d’euros et de dollars. Le G8, le G20, l’OCDE et l’Union européenne parlent tous de lutter contre ce fléau. Mais le sujet est complexe et beaucoup d’intérêts économiques sont en jeu. Ainsi, en France, l’affaire Cahuzac a mis en évidence un système opaque au cœur du ministère de l’Économie, des Finances et de l’Industrie.

Surnommée le «verrou de Bercy», cette législation propre à la France fait du ministre du Budget la seule personne habilitée à déclencher des poursuites judiciaires en matière d’évitement de l’impôt. Enquête sur cette particularité qui pousse certains à douter de la volonté du pays de lutter contre l’évasion fiscale.